

Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010

Programme d'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère au cycle terminal de la série littéraire

NOR : MENE1019738A

arrêté du 21-7-2010 - J.O. du 28-8-2010

MEN - DGESCO A1-4

Vu code de l'Éducation ; arrêté du 27-1-2010 modifié ; avis du CSE du 1-7-2010

Article 1 - Le programme d'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère au cycle terminal de la série littéraire est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à compter de la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2012-2013 pour la classe terminale.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 21 juillet 2010

Pour le ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du Gouvernement,
et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire,
et par délégation,
Le chef du service des enseignements et des formations, adjoint au directeur général,
Xavier Turion

Annexe

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE EN LANGUE ÉTRANGÈRE

CYCLE TERMINAL DE LA SÉRIE L

Les objectifs de la discipline

L'enseignement spécifique de littérature étrangère en langue étrangère vise à développer le goût de lire et à augmenter l'exposition de l'élève à la langue en lui donnant accès à un certain niveau d'abstraction et de subtilité. L'étude de la littérature étrangère ouvre un nouvel espace pour une pratique accrue de la langue par l'entraînement et la mise en œuvre de toutes les activités langagières.

Il s'agit aussi d'initier les élèves aux réalités les plus structurantes de la littérature de la langue étudiée : les grands mouvements littéraires et les principales thématiques portés par de grands auteurs, dans le récit, la poésie et le théâtre.

Dans le temps imparti pour cet enseignement, il ne peut être question d'une approche exhaustive. Il s'agit essentiellement de construire des repères solides chez les élèves, de leur donner le goût et l'envie d'aller plus loin, de les familiariser avec la lecture et de les entraîner à la lecture suivie.

Approches

Les grands mouvements littéraires, parce qu'ils rejoignent les moments esthétiques, philosophiques et politiques, inscrivent la littérature dans le cours général de l'Histoire. Ils permettent de situer les œuvres et les auteurs dans une société vivante, et dans une chronologie porteuse de sens. Dès lors qu'ils traversent les cultures, ils offrent la possibilité de croiser les regards, les œuvres et les langues.

Ces mouvements littéraires sont abordés au travers du récit, de la poésie et du théâtre. L'importance respective de chacun de ces genres varie selon les cultures et les époques.

Cette double approche, historique et par genre, permet de dégager la façon spécifique dont chaque littérature s'est produite dans une histoire singulière, soit en inventant une forme qui lui reste propre ou au contraire la déborde, soit en s'emparant de formes nées ailleurs pour leur imprimer un tour particulier. Apparaissent alors des domaines d'influence et de confluence que l'approche comparative permet de mettre en évidence.

Thématiques

En fonction de leur histoire propre et des cultures dont elles sont l'expression, les littératures ont exploré de façon inégale les thématiques proposées ci-après. Le professeur choisit pour chacune des classes du cycle terminal un itinéraire cohérent et structurant.

Je de l'écrivain et jeu de l'écriture

Pistes :

- autobiographie, mémoires, journal intime ;
- l'écrivain dans sa langue, l'écriture comme jouissance esthétique, l'expression des sentiments, la mise en abyme.

La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié

Pistes :

- le roman épistolaire, l'amour courtois, la poésie mystique, élégiaque ;
- les jeux de l'amour, le couple et le double.

Le personnage, ses figures et ses avatars

Pistes :

- héros mythiques ou légendaires, figures emblématiques ;
- héros et anti-héros, la disparition du personnage.

L'écrivain dans son siècle

Pistes :

- roman social, roman policier, la littérature de guerre et d'après guerre, l'essai, le pamphlet, la satire ;
- le débat d'idées, l'engagement et la résistance, la transgression, la dérision, l'humour.

Voyage, parcours initiatique, exil

Pistes :

- les récits d'exploration, d'évasion, d'aventure, le roman d'apprentissage ;
- le déracinement, l'errance, le retour.

L'imaginaire

Pistes :

- l'étrange et le merveilleux, le fantastique, la science-fiction ;
- l'absurde, l'onirisme, la folie, la métamorphose.

Activités

Lire

Les deux années du cycle terminal permettent d'amener les élèves à « entrer dans la lecture », et notamment de les préparer à lire des œuvres intégrales. La lecture cursive autonome d'au moins une œuvre en langue étrangère dans l'année est recommandée. Les élèves tireront profit des ressources offertes par les centres de documentation et d'information, les bibliothèques et médiathèques.

La lecture d'extraits significatifs d'une même œuvre permet d'une part d'entraîner à la lecture cursive, d'autre part de découvrir des œuvres majeures représentatives.

Écouter, regarder

Entendre ou voir une œuvre jouée facilite ou enrichit sa réception tout en développant la compréhension de l'oral. Les élèves tirent le plus grand bénéfice d'une confrontation à des supports et des situations variés. Les lectures publiques, les livres audio, les adaptations radiophoniques, cinématographiques, théâtrales ou musicales sont autant de moyens susceptibles de créer une sensibilité au fait littéraire.

Interpréter

L'œuvre est interrogée aussi par la manière dont elle est lue (critiques), interprétée ou adaptée (réécritures, mises en scène, chanson) au théâtre, au cinéma, à l'opéra, etc. On peut suivre ainsi les multiples transformations d'une œuvre, d'un mythe ou d'un personnage.

Des activités variées permettent une appropriation active de ce travail :

- mémoriser et mettre en voix un texte avec une illustration musicale ;
- enregistrer un feuilleton radiophonique à partir d'une nouvelle ;
- réaliser un message radiophonique ou télévisuel pour faire partager un coup de cœur pour un auteur ou un livre, annoncer la diffusion de l'adaptation cinématographique d'une œuvre littéraire ;
- interpréter un personnage de roman mis en scène dans un autre lieu, un autre contexte ou une autre époque, etc.

Écrire

L'écriture est fondamentale dans la pratique de la langue : il s'agit de mettre en œuvre autour de tâches communicatives complexes les connaissances et les compétences que l'élève a acquises. L'apprentissage de l'écriture fait l'objet d'un entraînement méthodique et régulier, à travers des travaux variés tels que :

- écrire à la manière de ;
- changer une clause de chapitre ;
- étoffer un dialogue, une description ;
- introduire un personnage supplémentaire dans le récit ;
- changer de point de vue ;
- préparer, réaliser et rendre compte d'une interview de l'auteur ;
- animer un blog littéraire ou un café littéraire virtuel ;
- rédiger la quatrième de couverture ou l'avant-propos ;
- élaborer un scénarimage ou des didascalies pour l'adaptation au théâtre ou au cinéma ;
- exploiter des recherches complémentaires pour rédiger l'article de critique littéraire, etc.

Du niveau « seuil » B1 au niveau « avancé » B2

Passer du niveau seuil B1 au niveau avancé B2 dans l'échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues constitue un progrès important dans la maîtrise de la langue apprise. Si ces deux niveaux relèvent bien de celui de l'utilisateur indépendant, la différence qui les sépare représente un degré de complexité et d'autonomie supplémentaires que l'on peut résumer comme suit :

En **réception**, l'élève est capable :

- de comprendre l'essentiel de messages oraux élaborés (débat, exposés, émissions radiophoniques ou télévisées, films de fiction ou documentaires) et de textes longs, sur une gamme étendue de sujets ;
- de suivre une argumentation complexe énoncée dans un langage standard ;
- d'effectuer un travail interprétatif qui, au-delà de l'explicite, vise une compréhension de l'implicite ;
- d'identifier le point de vue du locuteur ;
- d'un grand degré d'autonomie en lecture.

En **production**, l'élève est capable :

- de s'exprimer de manière détaillée et organisée sur une gamme étendue de sujets relatifs à ses centres d'intérêts ou à ses domaines de connaissance ;
- de présenter, de reformuler, d'expliquer ou de commenter, de façon construite, avec finesse et précision, par écrit ou par oral, des documents écrits ou oraux comportant une information ou un ensemble d'informations, des opinions et points de vue ;
- de défendre différents points de vue et opinions ;
- de conduire une argumentation claire et nuancée.

En **interaction**, l'élève est capable :

- de participer à une situation de dialogue à deux ou plusieurs personnes, en s'exprimant avec spontanéité et aisance, y compris avec des locuteurs natifs ;
- de participer à des conversations assez longues tout en réagissant aux arguments d'autrui et en argumentant.

